Période du

12 octobre 2026 au 18 octobre 2026

Commune de

Bavilliers

LA REVUE DE PRESSE



VILLE DE
Bavilliers

Lundi 12 octobre

Bavilliers

Urbanisme : un plan local à réviser et des logements vacants à taxer

Le conseil municipal de Bavilliers a engagé la révision du plan local d'urbanisme pour répondre aux exigences de la loi Climat et résilience. Il a également abordé la taxation des logements vacants. L'opposition a voté contre les deux délibérations.

L'Est Républicain – 12 oct. 2026 à 19:41 – Temps de lecture : 2 min



Un exemple de logements vacants en plein centre-ville. Photo Michel Grivet

Une procédure de révision du plan local d'urbanisme de Bavilliers a été engagée pour répondre aux nouveaux enjeux de la loi « Climat et Résilience » parue en 2021 afin d'atteindre l'absence de toute artificialisation des sols d'ici 2050. Elle concerne la réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Depuis 2013

« Le plan local d'urbanisme de Bavilliers qui date de 2013 doit faire l'objet d'une réflexion globale permettant d'intégrer les nouvelles exigences et d'anticiper l'échéance législative de 2028 », a expliqué Grégory Lafosse, adjoint à l'urbanisme, lors de la dernière réunion du conseil municipal qui a pris l'engagement d'inscrire au budget primitif 2027 les crédits nécessaires pour financer les études et toutes les dépenses nécessaires à la procédure.

L'opposition a voté contre cette délibération mais en rang dispersé en raison de la création de l'association « Osons Bavilliers » (notre édition du 11 octobre).

Par ailleurs, une taxe touche les locaux à usage d'habitation (appartements ou maisons) vacants depuis plus de deux années consécutives. « Elle a pour objectif de remettre 10 % des logements vacants sur le marché afin de favoriser l'installation de nouveaux ménages sur la commune », a déclaré Patrick Bertin Denys adjoint aux finances à Bavilliers. Le taux de cette taxe sera fixé en 2027 dans le cadre du vote annuel des taux de fiscalité. Là aussi l'opposition a voté contre.

Mercredi 14 octobre

Bavilliers

« Le comité des fêtes doit se rapprocher des Bavilliérois »

Liliana Martins, nouvelle présidente du comité des fêtes

L'Est Républicain - 14 oct. 2026 à 20:06 - Temps de lecture : 2 min



Photo Michel Grivet

Vous succédez à Bernard Vogt qui était à la tête du comité des fêtes depuis plus de quarante ans. Comment envisagez-vous l'avenir de l'association et quels changements sont-ils à prévoir ?

« Le nouveau bureau du comité des fêtes s'inscrit dans la continuité. Il compte trois membres de l'ancienne équipe, dont Bernard Vogt, vice-président. Je ne suis pas seule et l'association est riche d'une cinquantaine de membres. Le comité des fêtes doit se rapprocher davantage des Bavilliérois. J'habite à Bavilliers depuis six ans et je n'avais pas connaissance des activités du comité qui fonctionnait avec un cercle restreint d'habitués. Je vais faire appel aux réseaux sociaux pour toucher aussi le public jeune. »

Vous organisez samedi 17 octobre une soirée des années 80. Qu'y a-t-il de changé par rapport à l'ancienne formule ?

« Il ne s'agit plus d'un repas dansant mais d'une soirée libre avec un DJ comme dans l'esprit des Vendredis de la Douce cet été où chacun peut venir et rester le temps qu'il le souhaite. L'entrée est gratuite. Une assiette saucisse, frites, salade, fromage est proposée pour 8 € ainsi qu'une alternative végétarienne et de la petite restauration. Il est souhaitable de venir avec une tenue disco. »

Quelles sont les manifestations qui suivront ?

« On reprend la bourse aux jouets le 29 novembre, on prévoit des festivités en décembre et on travaille pour assurer le réveillon du Nouvel an. »

Soirée années 80, samedi 17 octobre, à partir de 19 h 30, au centre Jean Moulin.

Samedi 17 Octobre

Bavilliers

Les charges de personnel : 62,4 % des dépenses de fonctionnement

L'Est Républicain – 17 oct. 2026 à 19:22 – Temps de lecture : 1 min



La collectivité comptait 51 agents au 31 décembre 2025. Photo Michel Grivet

Le dernier conseil municipal de Bavilliers a fait l'objet d'une présentation du rapport social unique qui renseigne sur les principaux indicateurs et donne une vue d'ensemble sur les effectifs de la collectivité. Le rapport porte sur les données 2025 transmises en 2026 par la collectivité du centre de gestion du Territoire.

51 agents sont employés par la collectivité : 35 fonctionnaires, sept contractuels permanents, neuf non permanents. 31 % des fonctionnaires sont des hommes. L'âge moyen des agents est de 48 ans.

En 2025 deux nouveaux agents permanents sont arrivés contre six départs. 55 % ont suivi une formation. On note cinq avancements de grade et une sanction disciplinaire pour violences et insultes.

Les charges de personnel représentent 62,4 % des dépenses de fonctionnement dont le budget s'élève à 3 371 361 €.

Dimanche 18 octobre

Bavilliers

Le comité consultatif se prononce pour un sens unique rue des Écoles

La rue des Écoles, à Bavilliers, en sens unique jusqu'à la sortie rue Pierre-Engel : c'est la proposition du comité consultatif qui sera prochainement proposée au vote du conseil municipal.

L'Est Républicain – 18 oct. 2026 à 19:43 – Temps de lecture : 1 min



Le carrefour ne change pas mais la rue des Écoles passe en sens unique. Photo Michel Grivet

Les groupes de travail mis en place par la municipalité de Bavilliers (lire ci-dessous) devaient se prononcer sur trois scénarios qui portaient notamment sur la mise en sens unique de la rue des Écoles, soit partielle soit totale ou le maintien de la situation actuelle voulue par l'ancienne municipalité.

19 voix pour et 3 contre

Après quatre heures de travail, d'amendements et de synthèse, le scénario B l'a emporté, à savoir l'installation d'un sens unique de la rue des Écoles jusqu'à la sortie par la rue Pierre-Engel au carrefour de la Charmeuse. Le vote à la majorité qualifiée a donné 19 voix pour et 3 contre.

Christian Courtois, conseiller délégué à la démocratie participative, a été le maître d'œuvre de cette opération. Originaire d'Alsace et Bavilliérois depuis une dizaine d'années, il a été initié dans cette démarche par l'exemple de Kingersheim pionnière depuis plus de trente ans.

> « Je suis très satisfait de cette première. Je visais le consensus. On est à 3 voix près. Chacun a pu largement s'exprimer. La démocratie participative correspond à un besoin des citoyens de prendre part. Ils ont l'expertise d'usage » a-t-il expliqué.
>
> L'avis du comité sera présenté au prochain conseil municipal.
